



Déclaration FSU au CTSD du 30 janvier 2018

Pour la FSU, l'examen des mesures de carte scolaire est un des leviers importants de prévention des risques psycho-sociaux. Elle demande que soient examinées avec la plus grande attention les conséquences d'une fermeture quel que soit le type de poste concerné : enseignant ou administratif.

Dans le 1^{er} degré, notre département subit une perte démographique très importante avec une accélération cette année et une perspective sur les cinq années suivantes guère réjouissante. Le département doit rendre 5 postes au ministère. 5 postes c'est peu, pourrions-nous entendre au regard de « l'hémorragie ». Pour autant, et même avec une moyenne par classe inférieure à la moyenne nationale, la taille des classes vosgiennes demeure supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 21 élèves par classe. Faut-il donc n'avoir qu'une logique comptable pour la gestion des classes vosgiennes ?

La mise en place de dispositifs CP et CE1 en REP ne saurait se faire au détriment de l'équité territoriale auxquels tous les élèves ont droit. Notre département est un territoire rural dont le maillage scolaire doit retenir l'attention de tous les responsables. Ne pas y prendre garde, c'est risquer de nourrir les aigreurs de nos concitoyens, c'est risquer de nourrir le vote extrême dans notre démocratie.

La difficulté scolaire est désormais présente dans toutes les écoles et l'inclusion scolaire, à laquelle la FSU est attachée, nécessite des effectifs par classe allégés. Elle nécessite aussi l'ouverture d'ULIS collège, assurant la continuité avec le 1^{er} degré. La FSU demande également la reconstitution des brigades de remplacement, dédiée exclusivement à la formation continue des enseignants. La FSU demande à l'administration de revenir sur les fermetures qui occasionneraient de la souffrance au travail et une baisse de la qualité des conditions d'apprentissage pour les élèves. Ainsi pourrait-on éviter les « burn out » et donc la mobilisation de moyens de remplacement.

Dans le second degré, a priori la situation pourrait paraître satisfaisante en ce qui concerne les prévisions de rentrée 2018. En effet, nous ne pouvons que prendre acte avec soulagement de la situation pour les collèges des Vosges qui connaissent une ouverture de postes. Cela ne peut pour autant pas faire oublier que depuis une décennie les collèges doivent supporter une destruction massive d'emplois et que dans le même temps deux collèges ruraux ont fermé leurs portes.

Par ailleurs, les lycées généraux, technologiques et professionnels de l'Académie supportent un retrait de moyens exceptionnel pour une seule année avec pas moins de 100 ETP supprimés. Cela révèle une vision à court terme des moyens d'Education et ce sont à nouveau les conditions de travail des élèves et des enseignants qui vont être péniblement impactées. Le SNES-FSU redemande que les documents de travail soient fournis en amont du CTSD.

A partir d'une enquête réalisée par le SNES-FSU dans le département, nous constatons l'augmentation massive des services civiques dont les missions se confondent avec celles déjà existantes des AED dans de nombreux cas. Souvent utilisés dans le dispositif « devoirs faits » en collège, ils se retrouvent seuls alors que leur mission impose la présence permanente d'un référent avec eux. On s'interroge sur le niveau de recrutement de ces jeunes face aux compétences exigées pour les missions qu'ils remplissent et les perspectives qui s'offrent à eux. L'Etat a-t-il trouvé un moyen semble-t-il peu coûteux pour répondre à ses objectifs de communication !

Enfin, en lycée l'expérimentation du lycée 4.0 suscite exaspération et tensions : équipements manquants, téléchargement très inégal et incomplet des manuels numériques, dysfonctionnements nombreux depuis 5 mois. L'augmentation du nombre de lycées dans l'expérimentation alors que les problèmes ne sont toujours pas réglés dans les quelques lycées qui y participent ne peuvent qu'inquiéter l'ensemble des acteurs (élèves, parents, enseignants). Nous demandons du temps pour que les enseignants puissent débattre du sens pédagogique de l'utilisation de l'outil numérique, de la nécessité d'une diversification des pratiques (et non du TOUT numérique) ainsi que d'une formation menée en amont de l'entrée dans le processus. Les annonces sur la réforme du baccalauréat dont une des principales conséquences sera la suppression de près de 25 000 postes montrent déjà que les priorités ne sont sans doute pas pédagogiques. Pour toutes ces raisons, le SNES-FSU appelle à la grève le 6 février.

Les agents administratifs de l'académie vont aussi voir 19 postes supprimés, la FSU ne peut pas accepter cette mesure, car outre la surcharge de travail qu'elle impose aux services, elle met en difficulté chaque agent dans sa relation avec les collègues qui ont besoin de les solliciter. Là non plus, l'informatique : PIAL, IPROF, CHORUS, GAIA, E.N.T. PLACE, et autres ... ne remplaceront jamais un dialogue humain serein !

En conclusion, la FSU a souligné le constat fait par Mr le Directeur Académique lors du CDEN de rentrée : notre département a un des meilleurs taux d'encadrement en France, mais c'est aussi dans notre département que nous avons le meilleur taux de réussite aux examens. La démonstration est faite, il y a bien une relation entre les deux. Alors, continuons dans cette logique ! La FSU88 s'associera à toutes les actions visant la défense d'une école de qualité.